

M. COLDWELL: M. Monette est-il en ville maintenant? Peut-il comparaître devant le Comité?

Le TÉMOIN: Non, il est à Paris.

M. GREEN: Avez-vous vos propres architectes et ingénieurs?

Le TÉMOIN: Nous avons un architecte du ministère établi à Paris et qui a la responsabilité générale de surveiller la préparation des plans. Il engage des architectes, dans chacune des villes où nous avons du travail à faire, qui sont familiarisées avec les pratiques locales.

M. COLDWELL: Il a comparu ici devant le Comité il y a deux ou trois ans.

Le TÉMOIN: Oui.

M. GREEN: A-t-il quelque personnel?

Le TÉMOIN: Oui, il a un conducteur de travaux, c'est tout.

M. McCUSKER: De qui avez-vous pris l'avis en meublant ces bâtiments? Permettez-vous à l'occupant du moment d'établir les motifs de la décoration pour ces ambassades?

Le TÉMOIN: Non, nous avons la bonne fortune d'avoir quelques conseillers très compétents en matière de décoration intérieure. Un comité consultatif a été créé il y a quelques années, et il n'est pas rare qu'un expert en décoration intérieure aille en Europe, une fois par an environ, pour inspecter les dispositions et faire des recommandations au ministère. Ceci n'est pas laissé au goût personnel des occupants.

M. HIGGINS: Quel est le nom du chef de votre département d'architecture?

Le TÉMOIN: Antoine Monette.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions à ce sujet?

Le poste est-il adopté?

Adopté.

Quelle est la question suivante à l'ordre du jour, monsieur Green?

M. GREEN: La troisième.

Le TÉMOIN: Tokyo figure aussi dans nos estimations pour quelques fonds d'immobilisations, et nous venons d'acheter là un terrain appartenant à notre propriété actuelle. Le problème est bien différent de ceux que nous avons discutés ce matin. Une des grandes difficultés à Tokyo est le manque de logements convenables. Vous pouvez imaginer les destructions qui eurent lieu à Tokyo pendant la guerre. Comme conséquence, les logements sont très rares et très onéreux, et bien insuffisants aussi. Les gens qui sont là dans la pire situation sont nos employés et notre personnel administratif, qui doivent quelquefois habiter à des distances éloignées, et payer des loyers très élevés. La proposition est de construire une résidence, pour laquelle la priorité serait donnée d'abord au personnel administratif et de bureau, ensuite aux fonctionnaires des Affaires extérieures. Il y a aussi un besoin de locaux supplémentaires pour les bureaux. L'ancienne légation du Canada a été construite au début des années 1930, alors que le personnel était bien plus réduit qu'à présent. Nous espérons nous embarquer dans un programme de deux ou trois ans. Un choix de plans variés nous a été soumis par l'ambassade à Tokyo avec les conseils d'un architecte local, et nous espérons avoir plus d'espace pour les bureaux et le logement du personnel canadien. Des chiffres approximatifs viennent d'être reçus. Ils ne sont arrivés que vers la quinzaine passée. Un des plans est estimé devoir coûter \$520,000: cela donnerait un espace supplémentaire pour les bureaux, un bâtiment divisé en petits appartements pour les employés et les sténographes, et cinq maisons; et ensuite il y a un autre